

GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base - 2

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016

Titre du Programme	Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base Phase-2 (SPRPB-2)
Effets UNDAF :	Effet UNDAF N°1 : D'ici à 2017, les institutions nationales développent et mettent en œuvre de façon participative des stratégies et politiques favorables au développement durable et inclusif Effet UNDAF N°4 : D'ici à 2017, les opportunités d'emplois décentes et d'AGR, notamment pour les jeunes, les femmes et les populations vulnérables, sont accrues
Effets CPD :	Les institutions nationales et locales assument leurs missions en matière de résilience environnementale, économique et sociale de façon participative, transparente, dans le respect de l'égalité de genre, des droits de l'homme et de l'Etat de droit Les institutions nationales et locales développent et mettent en œuvre de façon participative les politiques et stratégies pour un accès accru et équitable des populations rurales notamment les jeunes aux opportunités d'emplois décentes et au développement des microentreprises
Résultats CPAP révisé:	<p>1. Les institutions locales (Communes cibles) mettent en place des dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurales, en particulier les jeunes (hommes et femmes) aux opportunités socioéconomiques (AGR, microentreprises, information sur les emplois). <i>Indicateur 1.1 : Nombre de dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurales, en particulier les jeunes aux opportunités socioéconomiques locales mis en place</i> <i>Indicateur 1.2: Nombre de personnes (hommes et femmes) fréquentant les dispositifs d'appui ayant trouvé un emploi ou s'auto employant</i></p> <p>2. Les populations rurales (hommes et femmes) plus aptes à exploiter les opportunités socioéconomiques, en particulier les filières porteuses de leurs localités. <i>Indicateur 2.1 : Taux d'accroissement des populations rurales en particulier des jeunes (hommes et femmes) aptes à exploiter les opportunités socioéconomiques</i> <i>Indicateur 2.2 : Nombre de filières potentiellement porteuses étudiées dans les communes</i> <i>Indicateur 2.3 : Nombre de requêtes de projets de filières disponibles pour le financement.</i></p> <p>3 Les institutions financières locales facilitent l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux services financiers adaptés pour le développement de leurs AGR et microentreprises <i>Indicateur 3.1. : Taux d'accès des populations rurales en particulier des jeunes aux produits et services financiers adaptés pour faciliter le financement de leurs AGR et microentreprises par rapport à la situation de référence.</i> <i>Indicateur 3.2 : Taux d'accroissement des recettes des bénéficiaires (hommes/femmes) provenant des AGR et microentreprises développés</i></p> <p>4. Les institutions locales des zones d'intervention disposent de mécanismes opérationnels d'alerte, de régulation et d'information pour mieux répondre aux chocs économiques (pénuries, baisses de revenus, fluctuation de prix, baisse de production) <i>Indicateur 4.1: Nombre de mécanismes répondant aux chocs économiques, opérationnels dans l'Extrême-</i></p>

Handwritten mark

Handwritten mark

	<p><i>Nord</i></p> <p>5. Les institutions nationales (MINEFOP, MINJEC, FNE) et locales (Communes cibles) plus aptes à développer des politiques et stratégies pour un accès accru et équitable des jeunes aux opportunités d'emplois et au développement des microentreprises.</p> <p><i>Indicateur 5.1: Nombre de plans communaux d'insertion professionnelle des jeunes élaborés</i></p>
<p>Résultats intermédiaires attendus en 2016 :</p>	<p>Produit 4.1. Les institutions locales (Communes cibles) mettent en place des dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux opportunités socioéconomiques (AGR, microentreprises, information sur les emplois).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 CEOCA (Pitoa, Maga, Moulvoudaye, Touloum et Kousséri) mis à niveau selon le cahier de charges revu des CEOCA ; - 04 nouveaux CEOCA initiés à Mora, Mokolo, Meyomessi et Bangou. - 03 CEOCA initiés en 2015 (Darak, Kousseri et Okola) opérationnels - 05 cadres de collaboration permettant aux CEOCA de mieux utiliser les compétences existantes redynamisés <p>Produit 4.2. Les populations rurales (hommes et femmes) plus aptes à exploiter les opportunités socioéconomiques, en particulier les filières porteuses de leurs localités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des opportunités socioéconomiques exploitables dans les communes Maga, Moulvoudaye, Touloum et Kousséri - 93 filières étudiées dans 31 communes dont 08 dans l'Extrême Nord (Bogo, Doukoula, Mindif, Kaélé, Yagoua, Logone Birni, Touloum, et Mokolo) - 93 microprojets d'appui aux filières porteuses élaborés par des organisations des producteurs accompagnées, - 3000 producteurs organisés autour des filières porteuses - 500 producteurs formés en entrepreneuriat agricole - Usine d'extraction d'huile de Mbouda implantée <p>Produit 4.3. Les institutions financières locales facilitent l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux services financiers adaptés pour le développement de leurs AGR et microentreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 Manuel de revolving fund actualisé et édité - 3000 producteurs organisés financés - 02 nouvelles conventions de financement signées - 93 microprojets développés par les bénéficiaires (hommes et femmes) financés et mis en œuvre <p>Produit 4.4. Les institutions locales des zones d'interventions disposent de mécanismes opérationnels d'alerte, de régulation et d'information pour mieux répondre aux chocs économiques (pénuries, baisses de revenus, fluctuation de prix, baisse de production)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation de l'existant en matière de dispositifs/mécanismes d'alerte, de régulation et d'information dans l'EN réalisé <p>Produit 4.5. Les institutions nationales (MINEFOP, MINJEC, FNE) et locales (Communes cibles) plus aptes à développer des politiques et stratégies pour un accès accru et équitable des jeunes aux opportunités d'emplois et au développement des microentreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 ébauches de plans communaux d'insertion professionnelle des jeunes élaborés
<p>Partenaire de mise en œuvre</p>	<p>Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)/ DIADR/ Direction Nationale Sous-programme de Réduction de la Pauvreté à la Base-2</p>
<p>Parties responsables :</p>	<p>MINATD/Communes, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINRESI, MINPROFF, MINFI, MINCOMMERCE, CAPEF, CCMIA, CVUC, AGROPOLES, CREDIT DU SAHEL, CamCCUL, Caritas DOUMé, CARITAS Obala et Express UNION</p>

BR

Description sommaire

Le Sous- Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB II), initiative du Gouvernement et du PNUD a pour but de contribuer durablement à la réduction de la pauvreté en milieu rural par la structuration de l'économie locale, en accordant notamment une attention particulière aux couches sociales les plus vulnérables.

Ce Programme se fonde sur les acquis de la première phase pour adresser à la fois des questions relatives à l'emploi et à l'accroissement des revenus des populations rurales des localités concernées, à travers la contribution au renforcement de filières porteuses de croissance et ayant des effets d'entraînement. Il s'exécute à travers 03 principaux volets : a) emploi, b) renforcement des filières, c) accès au financement pérenne et inclusif.

Volet emploi : dans le cadre de ce volet, il s'agit essentiellement d'accompagner a) les institutions locales (Communes cibles) dans la mise en place des dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurale, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux opportunités socioéconomiques (AGR, microentreprises, information sur les emplois) ; b) les populations rurales et notamment les jeunes (hommes et femmes) des zones d'intervention prioritaire de manière à être plus aptes à exploiter les opportunités socioéconomiques développées.

Volet renforcement des filières : dans le cadre de ce volet, il est question d'accompagner les organisations paysannes, groupements d'agriculteurs ou d'éleveurs à tirer le meilleur parti de filières cibles à travers : (a) l'adoption de dispositions organisationnelles leur permettant de tirer profit des prix d'approvisionnement en intrants et des prix de vente de leurs productions, (b) l'identification et la levée des goulots d'étranglement tout au long de la chaîne de valeur ; (c) la mutualisation d'investissements productifs susceptibles de réaliser des économies d'échelle et l'émergence d'effets d'entraînement aux niveaux communal voire régional.

Volet accès au financement pérenne et inclusif : à travers ce volet, le SPRPB II compte appuyer : a) les institutions financières locales à développer des produits et services financiers adaptés pour faciliter l'accès des populations rurales pauvres au financement de leurs AGR et microentreprises ; b) la création des conditions favorables pour un accès durable des populations et des producteurs des localités ciblées à des financements répondant à leurs besoins et ce de façon pérenne. La réalisation de ce produit va s'articuler avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de micro finance.

Les dimensions « genre » et « personnes vulnérables » ainsi que celles du « suivi » et « communication » seront traitées de manière transversale de sorte que chacune des activités du PTA en tienne compte pour une vision plus systémique des résultats attendus.

A la demande du Gouvernement, le PNUD fournira les services d'appui au SPRPB II (Achats, Recrutement, etc.).

Ce PTA, étant celui de la 4ème année de mise en œuvre, toutes les dispositions en 2015 inscrites dans la partie narrative restent valables, à l'exception de celles relatives au recouvrement des coûts, désormais remplacées par les décisions de la session ordinaire du Conseil d'Administration du PNUD et de l'UNFPA de Janvier 2016.

<p>Période du Programme : 2013-2017</p> <p>Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD</p> <p>Atlas Award ID: 00068883</p> <p>Date de début : JUN-2013</p> <p>Date de fin : 31-DEC-2017</p> <p>Arrangements de Gestion : NIM</p> <p>Date du LPAC : 19 février 2013</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Budget PTA 2016 :</td> <td style="text-align: right;">1 491 726 USD</td> </tr> <tr> <td>Ressources totales requises pour toute la durée du Programme (toutes sources confondues) :</td> <td style="text-align: right;">30 490 000 USD</td> </tr> <tr> <td>Total des ressources allouées pour 2016</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Fonds réguliers TRAC 2016 :</td> <td style="text-align: right;">460 226 USD</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- GVT/ MINEPAT 2016 :</td> <td style="text-align: right;">600 000 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Budget PTA 2013 :</td> <td style="text-align: right;">609 973 USD</td> </tr> <tr> <td>Budget PTA 2014 :</td> <td style="text-align: right;">507 678 USD</td> </tr> <tr> <td>Budget PTA 2015 :</td> <td style="text-align: right;">531 582 USD</td> </tr> <tr> <td>Budget GVT de 2013 à 2015</td> <td style="text-align: right;">5 183 389 USD</td> </tr> <tr> <td>Budget non financé :</td> <td style="text-align: right;">23 197 152 USD</td> </tr> </table>	Budget PTA 2016 :	1 491 726 USD	Ressources totales requises pour toute la durée du Programme (toutes sources confondues) :	30 490 000 USD	Total des ressources allouées pour 2016		- Fonds réguliers TRAC 2016 :	460 226 USD	- GVT/ MINEPAT 2016 :	600 000 000 FCFA	Budget PTA 2013 :	609 973 USD	Budget PTA 2014 :	507 678 USD	Budget PTA 2015 :	531 582 USD	Budget GVT de 2013 à 2015	5 183 389 USD	Budget non financé :	23 197 152 USD
Budget PTA 2016 :	1 491 726 USD																				
Ressources totales requises pour toute la durée du Programme (toutes sources confondues) :	30 490 000 USD																				
Total des ressources allouées pour 2016																					
- Fonds réguliers TRAC 2016 :	460 226 USD																				
- GVT/ MINEPAT 2016 :	600 000 000 FCFA																				
Budget PTA 2013 :	609 973 USD																				
Budget PTA 2014 :	507 678 USD																				
Budget PTA 2015 :	531 582 USD																				
Budget GVT de 2013 à 2015	5 183 389 USD																				
Budget non financé :	23 197 152 USD																				

I. Description narrative

Partie 1. Analyse de la situation

Selon ECAM III, la croissance économique observée ces dernières années n'a pas eu d'impact significatif sur la réduction de la pauvreté, en particulier en milieu rural où l'incidence de celle-ci est passée de 49,9% à 55% de 2001 à 2007. Cette situation paraît encore plus préoccupante pour les femmes ou certains groupes en situation de vulnérabilité (jeunes, personnes âgées, minorités ethniques et religieuses, personnes porteuses de handicap, personnes vivant avec le VIH/SIDA etc.). Au-delà de la pauvreté, le chômage en particulier celui des jeunes de 15 à 24 ans (6,4%) et le sous-emploi (70,66% selon ESSI 2010) affectent considérablement les performances de l'économie camerounaise.

Afin de lutter efficacement contre ces phénomènes, le Gouvernement a élaboré le DSCE qui fait de la lutte contre la pauvreté et le chômage l'une de ses priorités dont le SPRPB-2 se veut être l'un des cadres de planification opérationnelle et de mise en œuvre.

Cependant, depuis le début du cycle de coopération en cours, la récurrence des désastres naturels (sécheresse, inondations) combinée à la pauvreté à laquelle s'est ajoutée la crise sécuritaire qui a provoqué un afflux massif de réfugiés et déplacés internes, accentuant ainsi la vulnérabilité de nombreuses populations dans la Région de l'Extrême Nord.

Afin de faire face à cette nouvelle donne, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont convenu d'un recentrage stratégique du CPAP 2013-2017 autour du renforcement de la résilience et du relèvement précoce des populations de cette Région.

Par ailleurs, en septembre 2015, les Nations Unies ont adopté un nouveau cadre global de développement décliné en Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les 15 prochaines années. L'année 2016 représentant le début de sa mise en œuvre, cette démarche constitue l'opportunité idoine de prendre en compte ces ODD dans les programmes du bureau pays afin d'accompagner plus efficacement le Cameroun dans la mise en œuvre de l'Agenda post 2015.

C'est en tenant compte de toutes ces évolutions que le présent Plan de Travail Annuel du SPRPB-2 a été élaboré. Il intègre à la fois la nécessité d'un meilleur ciblage des interventions tout en préservant les acquis enregistrés jusque-là.

Partie 2. Stratégie de mise en œuvre

Le principe d'intervention du SPRPB II prévoit :

- L'ancrage communal qui vise l'arrimage des interventions d'un grand nombre d'acteurs au niveau de la Commune pour créer des effets de synergie;
- L'approche filière axée sur le développement d'un produit ou d'une spéculation donnée intégrant ses transformations successives.
- Le développement des partenariats pour mutualiser les moyens et maximiser les résultats du projet.

En fonction des résultats à atteindre, des organisations de la société civile nationale ainsi que les services techniques compétents au niveau local seront associés à la mise en œuvre du PTA en tant que parties responsables.

Compte tenu de l'évolution de la situation dans la zone septentrionale, l'accent sera mis sur le renforcement de la résilience économique à travers le développement d'initiatives visant la création d'emplois en faveur des jeunes notamment. A ce titre, le Sous-Programme travaillera en étroite collaboration avec le MINCOMMERCE, le MINEFOP, le MINJEC et le FNE en plus du MINADER, du MINEPIA, MINPMESSA, MINFI, Etc.

Les dimensions genre, handicap, participation seront prises en compte de façon systématique à tous les niveaux lors de la planification opérationnelle des activités. Une place de choix est accordée au suivi et à la communication qui sont clairement intégrés dans le présent PTA.

MW C

RJ

Afin de renforcer l'appropriation nationale du projet, les capacités des structures nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités seront renforcées de manière à tirer le meilleur parti de l'utilisation de leurs compétences. A cet effet, il est prévu des formations tant au niveau national que local qui seront directement réinvesties dans la production des livrables attendus par les populations bénéficiaires.

Compte tenu de la situation décrite ci-dessus, les activités prévues au cours de l'année 2016 vont privilégier :

- Une plus grande responsabilisation des communes, tout en leur apportant de l'appui là où cela s'avère nécessaire,
- L'implication plus accrue des services techniques déconcentrés de l'Etat en synergie avec les communes,
- L'optimisation des résultats à travers une utilisation plus rationnelle des moyens mis à la disposition du Sous-programme,
- La recherche de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des dispositifs en place pour assurer l'après projet.

Le Sous-programme comprend trois volets essentiels (emploi, filières porteuses et financement pérenne et inclusif de l'économie locale) auxquels s'ajoute le renforcement des institutions locales afin qu'elles disposent de mécanismes opérationnels appropriés pour mieux répondre aux chocs économiques. Dans le même ordre d'idées, un accent sera mis sur les capacités de ces institutions de manière à les rendre plus aptes à mieux adapter au contexte local, les politiques et stratégies nationales qui favorisent l'accès équitable des populations rurales aux opportunités d'emplois et au développement des microentreprises.

Au cours de l'année 2016, il sera question de travailler dans le sens de la réalisation des 05 produits (outputs) suivants:

1. **Les institutions locales (Communes cibles) mettent en place des dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux opportunités socioéconomiques (AGR, microentreprises, information sur les emplois).** Sous ce volet, le SPRPB-2 compte aider les communes concernées à étendre et à diversifier les prestations des CEOCA de manière à couvrir les domaines tant sociaux qu'économiques qui ne l'étaient pas encore au regard de leur configuration actuelle. A ce titre, il est prévu de renforcer les missions des CEOCA (Centre d'Ecoute, d'Orientation, de conseil et d'accompagnement) de manière à les permettre de mieux répondre aux besoins des populations à la base. Pour l'année en cours, 05 communes sont concernées. Il s'agit de **Maga, Pitoa, Moulvoudaye, Kousseri et Touloum**. Par ailleurs, il sera initié la mise en place de 04 nouveaux CEOCA dont 02 à l'Extrême Nord dans les communes de **Mora et Mokolo** qui se situent en première ligne de l'accueil des réfugiés et déplacés internes. Deux autres CEOCA, initiatives du MINEPAT, sont prévus dans les communes de **Meyomessi** et de **Bangou** en vue de d'étendre cette expérience à d'autres zones géographiques du pays. En outre, il est prévu l'opérationnalisation des CEOCA de **Darak, Kousseri et Okola** initiés en 2015. Enfin, pour assurer la viabilité des CEOCA et ce dans une logique de subsidiarité, il est prévu de redynamiser et/ou de mettre en place des cadres de collaboration permettant de mieux utiliser les compétences des STDE et d'autres acteurs du secteur privé ou de la société civile.
2. **Les populations rurales (hommes et femmes) plus aptes à exploiter les opportunités socioéconomiques, en particulier les filières porteuses de leurs localités.** En dehors des activités initiées depuis le démarrage du projet, l'une des innovations du PTA 2016 est la réalisation de l'état des lieux des opportunités socioéconomiques exploitables par les populations rurales (hommes et femmes) dans les communes de **Maga, Moulvoudaye, Touloum, et Kousseri**. Cette activité a pour objectif d'offrir davantage des perspectives d'emplois aux populations confrontées au désœuvrement ainsi qu'à ses conséquences. En outre, comme par le passé, il est prévu de réaliser le diagnostic des filières porteuses dans 31 communes du territoire national, parmi lesquelles les communes de **Bogo, Doukoula, Mindif, Kaélé, Yagoua, Logone Birni, Touloum et Mokolo** dans la Région de l'Extrême Nord. Dans ce cadre, les différents goulots d'étranglement qui entravent le développement des filières seront recensés et des microprojets élaborés pour chacune des filières retenues. A cela s'ajoute un volet accompagnement pour permettre aux populations bénéficiaires les plus dynamiques de peaufiner l'élaboration de leurs projets d'AGR et de microentreprises en vue de la recherche des financements. En qui ce concerne le renforcement des activités des filières porteuses, il sera poursuivi l'implantation de l'usine d'extraction d'huile d'avocat de **Mbouda**.
3. **Les institutions financières locales facilitent l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux services financiers adaptés pour le développement de leurs AGR et microentreprises.** Ce produit sera réalisé conjointement avec le projet microfinance. Le volet exécuté par le

SPRPB-2 concerne: (i) la consolidation du mécanisme de revolving fund dont l'évaluation effectuée en 2015 a donné lieu à des propositions d'amélioration. A titre de rappel, ce mécanisme a été conçu pour assurer un accès pérenne et inclusif des producteurs et groupes vulnérables (femmes, jeunes, PVVS, personnes portant un handicap) à des financements bons marché de leurs microprojets. En 2014, le revolving fund a été testé dans toutes les Régions du pays. En 2015, le nombre de producteurs bénéficiaires s'est sensiblement accru. Au cours de cette année, il est question de consolider cette tendance en diversifiant les points de distribution des crédits et en renforçant l'accompagnement technique des bénéficiaires. La prise en compte des recommandations de l'évaluation du mécanisme permettra (i) l'actualisation du manuel du revolving en vue de sa large diffusion; (ii) le financement des AGR à travers les mécanismes financiers disponibles y compris le revolving fund. Cette activité s'appuiera essentiellement sur les lignes de crédits ouvertes par le MINEPAT auprès du Crédit du Sahel, de CamCCUL et de l'Evêché de Doumé/Abong Mbang pour assurer le financement des AGR comme l'année dernière.

4. **Les institutions locales des zones d'interventions disposent de mécanismes opérationnels d'alerte, de régulation et d'information pour mieux répondre aux chocs économiques.** Au titre de ce produit, le Sous-programme prévoit de réaliser un état des lieux des dispositifs/mécanismes existant afin d'élaborer plus tard des stratégies plus adaptées au contexte de la Région de l'Extrême-Nord.
5. **Les institutions nationales (MINEFOP, MINJEC, FNE) et locales (Communes cibles) plus aptes à développer des politiques et stratégies pour un accès accru et équitable des jeunes aux opportunités d'emplois et au développement des microentreprises.** Dans le cadre de ce produit, le SPRPB-2 se propose d'assister le MINEFOP dans : (i) l'élaboration des plans communaux d'insertion professionnelle des jeunes hommes et femmes à **Maga, Pitoa, Moulvoudaye, Kousseri, Touloum** et (ii) l'organisation d'un atelier de mobilisation des ressources pour l'opérationnalisation du PANEJ 2016-2020.

Partie 3. Arrangements de gestion

Le Sous-programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB-II) est régi par la modalité dite « Mise en œuvre Nationale (NIM) ». Le partenaire de réalisation est le Ministère de l'Economie, de la Planification, et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

Le Comité de Pilotage est la principale instance décisionnelle du Sous-programme, en charge des orientations stratégiques et de la validation de ses résultats. Le Comité de Pilotage est constitué de l'exécutif, des représentants des bénéficiaires et des fournisseurs.

- L'Exécutif, qui préside le Comité de pilotage, est assuré par le MINEPAT ou son Représentant.
- Les Bénéficiaires sont les parties concernées par les résultats du Programme à savoir les collectivités territoriales décentralisées, les groupements de producteurs actifs au sein des filières porteuses, les groupes de femmes, de jeunes et de personnes porteuses de handicap qui souhaitent entreprendre et/ou développer des activités génératrices de revenus (AGR).
- Les fournisseurs sont constitués des structures susceptibles de réaliser les produits du projet. Il s'agit notamment des ministères sectoriels suivants: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), Ministère des Affaires Sociales (MINAS), Ministère des Finances (MINFI), Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Ministère de l'Industries, des Mines et du Développement Technologique (MINMIDT), Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC). A ces derniers s'ajoutent le Fonds National pour l'emploi (FNE), le PNUD, d'autres donateurs et agences spécialisées éventuelles.

Les différents services des administrations partenaires dans la mise en œuvre du projet, sont chargés de valider les besoins auxquels va répondre le Programme et de vérifier que les solutions apportées répondent aux besoins des bénéficiaires en tenant compte des contraintes du projet. Ces derniers émettent leurs besoins et intérêts dans la conduite des activités du Programme afin d'atteindre les cibles spécifiques fixées.

Sur le plan opérationnel, trois niveaux d'autorité contribuent à la gestion du Sous- Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base phase -2:

120

PT

1)- Le rôle de la Première Autorité ou « Project Manager » est assuré par le Directeur National du Programme(DNP). En tant que tel, il est l'ordonnateur du budget du Programme et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement. Cette première autorité approuve les réquisitions pour les transactions avec bon de commande et les requêtes pour les paiements et transactions sans bon de commande. Elle supervise la réalisation des produits spécifiés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) selon les standards de qualité requis. Le Project Manager coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi que la cohérence de ses actions avec les politiques et orientations stratégiques. Cette fonction est exercée dans ATLAS par le Conseiller Technique Principal à travers l'approbation des réquisitions. En cas d'indisponibilité du DNP, celui – ci communique par écrit au PNUD, le nom et la signature de l'intérimaire, ainsi que la période d'intérim.

2) Le rôle de la Deuxième Autorité ou « Approving Manager » est assuré par un personnel du PNUD désigné à cet effet par le Chef du Bureau. Cette autorité vérifie que les procédures ont été respectées et approuve ainsi les bons de commande et les transactions sans bons de commande.

3) Le rôle de la Troisième Autorité ou « Disbursing Officer » est assuré par le Représentant Résident Adjoint.

Le rôle de « Project assurance » est d'accompagner le comité de pilotage dans le suivi de la conformité des résultats aux normes de qualité requises. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du Sous -Programme sur la plateforme de suivi des résultats. Il effectue des visites de suivi (de réalisation des activités, des résultats...).Il collabore avec l'équipe du Programme et s'assure que la mise en œuvre du Programme s'effectue dans le respect des normes et procédures requises. Le rôle d'assurance de projet est tenu par le Programme Associate.

En raison du nonaccès du DNP dans ATLAS, le CTP en collaboration avec l'expert en suivi-évaluation mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

Le dispositif décrit ci-dessus, est soutenu au quotidien par :

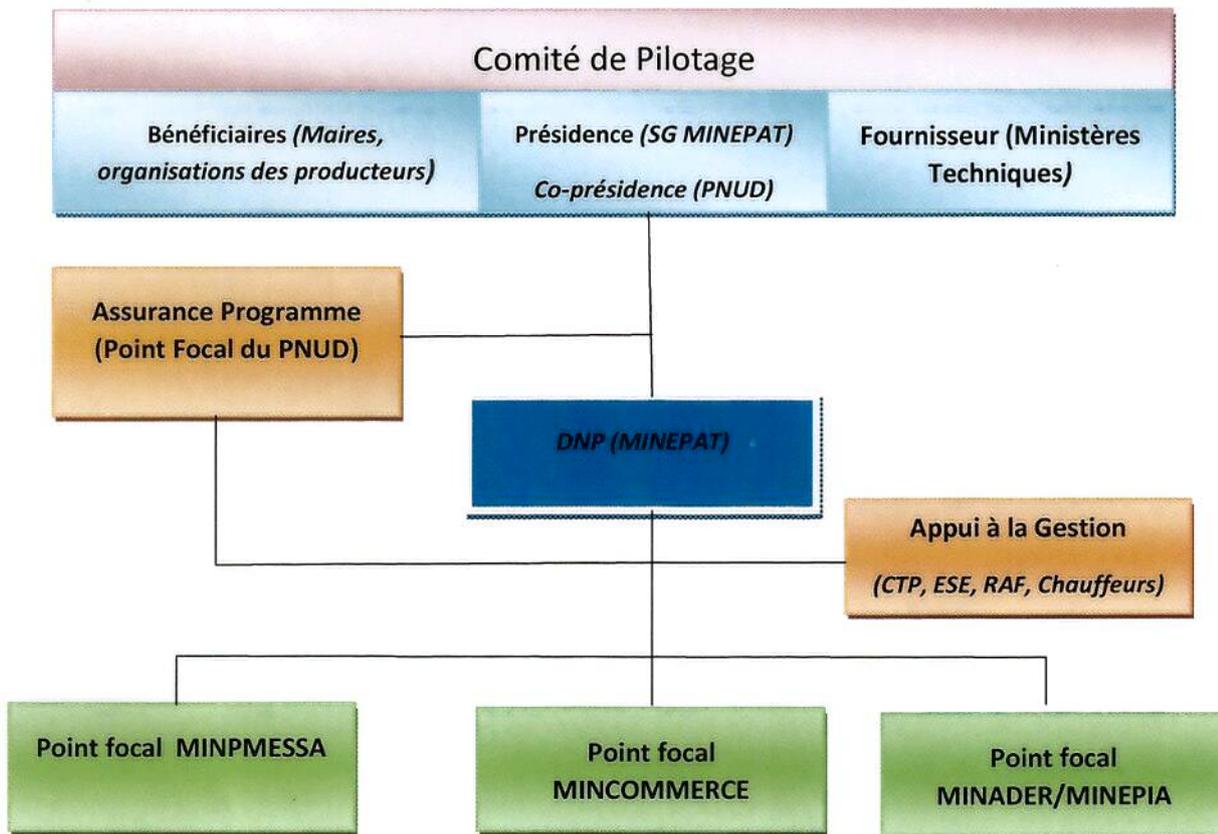
- Un Expert en Suivi-évaluation,
- Un Responsable administratif et financier,
- Deux chauffeurs.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD apporte l'appui technique et financier pour la réalisation des activités. Il fournit également les services d'appui ci-après à la demande du Gouvernement :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du projet recrutés par le PNUD.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts, conformément aux dispositions du paragraphe 9.2, alinéa 9 du CPAP, relatives au recouvrement des coûts directs.

Le Gouvernement mobilisera les ressources de la contrepartie pour la mise en œuvre du PTA. Il affectera également des cadres nationaux à la mise en œuvre du PTA.



Partie 4 : Suivi évaluation

Conformément aux dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du SPRPB II ainsi qu'à la redevabilité, transparence et intégrité. Le partenaire de réalisation (DN/MINEPAT) présentera des rapports périodiques sur l'avancement, les réalisations et les résultats du projet, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions du plan de suivi et de communication annexé au PTA. Les rapports seront présentés selon les procédures en vigueur et harmonisés autant que possible.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les « feedback » en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention. L'évaluation sera élaborée par le Gestionnaire du projet ;
- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Gestionnaire du projet, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le Gestionnaire du projet pour ré évaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de projet en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sera soumis par le Gestionnaire du projet au comité de projet ;

- Un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du projet afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet ;
- Un plan de suivi sera activé mis à jour par le responsable du projet afin de suivre les actions et les événements de gestion du projet.

Annuellement,

- Des représentants du PNUD et du MINEPAT devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la première année de mise en œuvre. Si cette visite est entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, elle devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis des cibles annuelles. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- Un rapport annuel de revue sera préparé par le Gestionnaire du projet et son équipe comme une auto-évaluation à la gestion du projet, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis à vis des cibles prédéfinies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue entre le responsable du projet et les partenaires ;
- Sur la base du rapport ci-dessus, une session du Comité de Pilotage pour passer en revue le projet, sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail de l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue consistera à faire l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

Des sessions du Secrétariat Technique seront organisées régulièrement pour examiner les dossiers à soumettre au Comité de Pilotage. Des réunions de coordination mensuelles seront organisées pour un meilleur suivi des activités.

Partie 5 : Cadre Légal

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu du PTA ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999).

La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des alinéas 7.4 à 7.6 du CPAP s'appliqueront.

PAGE DE SIGNATURE

Validé par :

Le Programme des Nations Unies
Pour le Développement (PNUD)



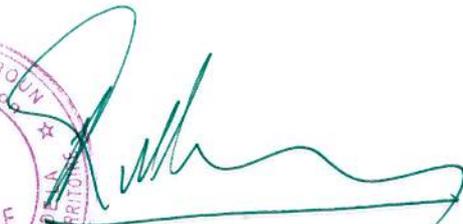

Najat Rochdi (Mrs.)
Représentant Résident

Date : 28 JUIN 2016

Approuvé par :

Le Ministre de l'Économie, de la
Planification et de l'Aménagement
Du Territoire (MINEPAT)




Louis Paul MOTAZE

Date : 07 JUIL 2016

**TABLEAU DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – PROGRAMME 4
SOUS PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE PHASE -2**

Année 2016

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE						
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL	
1. Les institutions locales (Communes cibles) mettent en place des dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux opportunités socioéconomiques (AGR, microentreprises, information sur les emplois).	Activité 4.1.1 : Evaluer les besoins non couverts par les CEOCA actuels	SA 4.1.1.1: Elaborer les TDR de l'évaluation					SPRPB-2	PM	PM	0	0	0	0	
		SA 4.1.1.2: Recruter le consultant					PNUD	04000	72100	Contractual Services Companies	1031	0	1031	1031
	Livrable d'activité : liste des services non couverts par les CEOCA actuels	SA 4.1.1.3: Exécuter la mission					Consultant	04000	71300	Local Consult- Sht Term-Tech	8553	0	8553	8553
		SA 4.1.1.4: Organiser la réception des livrables					SPRPB-2	04000	75700	Training, Workshops and Confer	275	0	275	275
Total activité 4.1.1										9859	0	9859	9859	
Indicateur 1.1 : Nombre de dispositifs d'appui pour faciliter l'accès des populations, en particulier des jeunes opportunités socioéconomiques locales initiés Cible (2016) : 04	Activité : 4.1.2 Elaborer la note conceptuelle des CEOCA tenant compte des nouveaux besoins	SA 4.1.2.1: Elaborer les TDR du consultant pour l'élaboration de la note conceptuelle					SPRPB-2	PM	PM	0	0	0	0	
		SA 4.1.2.2: Recruter le consultant					PNUD	PM	PM	0	0	0	0	
	Livrable d'activité: Cahier de charges des CEOCA	SA 4.1.2.3: Exécuter la mission					Consultants	04000	71300	Local Consult- Sht Term-Tech	2923	0	2923	2923
		SA 4.1.2.4: Organiser la réception des livrables					SPRPB-2	04000	75700	Training, Workshops and Confer	275	0	275	275
Total activité 4.1.2										3198	0	3198	3198	
Indicateur 1.2 : Nombre de personnes														

Handwritten initials and a number '20'.

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme					PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE						
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Source de financement		Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL		
(hommes et femmes) fréquentant les dispositifs d'appui ayant trouvé un emploi ou s'auto employant Cible (2016) : 800	Activité 4.1.3 : Réaliser le plan type d'un CEOCA tenant compte des normes de qualité minimales des services rendus aux usagers	SA 4.1.3.1: Actualiser les TDR du plan type de mise en place d'un CEOCA SA 4.1.3.2: Actualiser l'offre technique du consultant SA 4.1.3.3: Réaliser le plan type						SPRPB-2	PM	PM	PM	0	0	0	0
	Livrable d'activité: Plan type de CEOCA répondant aux spécifications techniques définies dans les TDR							Consultant	04000	71300	Local Consult. - Sht Term-Tech	19770	0	0	19770
	Total activité 1.3											20045	0	0	20045
	Activité 4.1.4: Mener un plaidoyer dans les communes de Maga, Pitoa, Moulvoudaye, Kousseri, Touloum pour intégrer les nouvelles fonctions des CEOCA	SA 4.1.4.1: Elaborer les TDR de la mission SA 4.1.4.2: Préparer la mission SA 4.1.4.3: Exécuter la mission SA 4.1.4.4: Elaborer le rapport de mission						SPRPB-2	PM	PM	PM	0	0	0	0
	Livrable d'activité : 100% des CEOCA ciblés mis à niveau.							SPRPB-2	04000	71600	Travel - DSA	8225	0	0	8225
	Total activité 4.1.4											8225	0	0	8225
	Activité 4.1.5 : Organiser une concertation avec les Maires de Mora et Mokolo pour la mise	SA 4.1.5.1: Elaborer les TDR de la mission SA 4.1.5.2: Préparer la mission SA 4.1.5.3: Exécuter la mission						SPRPB-2	PM	PM	PM	0	0	0	0
								SPRPB-2	PM	PM	PM	0	0	0	0
								SPRPB-2	04000	71600	Travel - DSA	1660	0	0	1660

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
	(H/F) des CEOCA des communes de Maga, Pitoa, Moulvoudaye, Kousseri, Touloum, de Mora et Mokolo à la gestion technique, administrative, financière et à la collecte des données sur l'emploi/auto-emploi des clients des CEOCA.	SA 4.1.7.2 : Recruter le formateur/la formatrice SA 4.1.7.3 : Exécuter la mission de formation SA 4.1.7.5 : Evaluer la formation SA 4.1.7.6 : S'assurer de la mise en pratique des enseignements reçus par les personnels des CEOCA						04000	72100	Contractual Services - Companies	1031	0	1031
								04000	75700	Training, Workshops and Confer	3095	0	3095
								04000	71300	Local Consult.- Sht Term-Tech	6092	0	6092
								04000	71600	Travel - DSA	0	0	0
								04000	71600	Travel - DSA	5137	0	5137
	Total activité 4.1.7										15355	0	15355

Handwritten signature and initials in the top right corner.

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme					PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE				
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Compte		Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL	
													Source de financement
	Livrable d'activité : Etude réalisée conforme au cahier de charges	SA 4.1.10.4 : Suivre les travaux de construction						MINEPAT	PM	PM	0	1 000	1 000
	Total activité 4.1.10										0	28 987	28 987
	Activité 4.1.11 : Réaliser l'étude de faisabilité du CEOCA de Bangou	SA 4.1.11.1 : Elaborer les TDR SA 4.1.11.2 : Organiser la réunion de sensibilisation SA 4.1.11.3 : Equipement du CEOCA						MINEPAT	PM	PM	0	0	0
	Livrable d'activité : Etude réalisée conforme aux critères de qualité requis	SA 4.1.11.4 : suivre la mise en place						MINEPAT	PM	PM	0	2986	2986
	Total activité 4.1.11										0	38986	38 986
	Activité 4.1.12 Inaugurer les CEOCA des communes de Pitoea, Okola et Batcham	SA 4.1.12.1 : Elaborer les TDR SA 4.1.12.2 : Exécuter la mission d'inauguration						MINEPAT	PM	PM	0	0	0
	Livrable d'activité : CEOCA officiellement ouvert au public	SA 4.1.12.3 : Documenter l'évènement						MINEPAT	PM	PM	0	6 000	6 000
	Total activité 4.1.12										0	6000	6000
	Total produit 4.1										114 196	85 958	200 154
2. Les populations rurales (hommes et	Activité 4.2.1. Réaliser l'état des	SA 4.2.1.1 : Elaborer les TDR du consultant						SPRPP-2 /MINJEC	PM	PM	0	0	0

6

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme					PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE				
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Source de financement		Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
	Touloum, Yagoua, Mokolo)	SA 4.2.5.2 Etudier les filieres porteuses prioritaires dans les communes cibles					MINEPAT	PM	PM	0	22 349	22 349	
	Livrable d'activite: liste des projets de filieres porteuses elabores dans les communes cibles	SA 4.2.5.3 : Receptionner les livrables du diagnostic					Maires	PM	PM	0	0	0	
	Total activite 4.2.5									0	39 541	39 541	
	Activite : 4.2.6. Former les organisations locales beneficiaires des dix Regions en technique manageriale, dynamisme de groupe, elaboration des business plan et suivi des projets	SA 4.2.6.1 : Elaborer les TDR					MINEPAT	PM	PM	0	0	0	
		SA 4.2.6.2: Executer la mission de formation					MINEPAT	PM	PM	0	20630	20630	
		SA 4.2.6.3: Suivre les organisations locales formees					MINEPAT	PM	PM	0	0	0	
	Total activite 4.2.6									0	20 630	20 630	
	Activite : 4.2.7 : Achever les travaux d'implantation de l' unite d' extraction d'huile d' avocat de Mbouda	SA 4.2.7.1 : Achever la construction du batiment devant abriter l'huile					MINEPAT	PM	PM	0	107 000	107 000	
		SA 4.2.7.2 : Effectuer un voyage d'etude au Kenya et en Chine					MINEPAT	PM	PM	0	20 000	20 000	
		SA 4.2.7.3 : Acquérir et installer la machine					MINEPAT	PM	PM	0	100 000	100 000	

Handwritten signature and initials in the top right corner.

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant /TRAC	Contrepartie	TOTAL
		SA 4.2.7.4 : Recruter, former et/ou recycler les personnels de gestion					MINEPAT	PM	PM	0	13 683	13 683	
Total activité 4.2.7										0	240 683	240 683	
Total Produit 4.2										10 739	300 854	311 593	
4.3. Les institutions financières locales facilitent l'accès des populations rurales, en particulier des jeunes (hommes et femmes) aux services financiers adaptés pour le développement de leurs AGR et microentreprises	Activité 4.3.1 : Faciliter le financement pérenne et inclusif de l'économie locale Livrable d'activité: Mécanisme de revolving fund opérationnel	SA 4.3.1.1 : Mettre à jour le manuel de revolving fund					SPRPB-2	PM	PM	0	0	0	
		SA 4.3.1.2 : Editer le manuel de revolving fund et le guide de diagnostic des filières porteuses					SPRPB-2	04000	72100	1542	0	1542	
		SA 4.3.1.3 : Mettre le manuel à disposition des administrations et autres partenaires de développement					SPRPB-2	PM	PM	0	0	0	
Total activité 4.3.1										1542	0	1542	
Indicateur 3.1 : Taux d'accès des jeunes de plus aux produits et services financiers adaptés pour faciliter le financement de leurs AGR et microentreprises par rapport à la situation de référence. Cible (2016) : au moins	Activité 4.3.2 Financer les microprojets d'AGR des producteurs et les jeunes (hommes et femmes) à travers les mécanismes le	SA 4.3.2.1 : Signer des conventions avec les structures partenaires					MINEPAT	PM	PM	0	0	0	
		SA 4.3.2.2 : Approvisionner les lignes de crédit des structures partenaires					MINEPAT	MINEPAT	PM	PM	0	429 791	429 791

6


PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
10%	revolving fund	SA 4.3.2.3: Suivre la mise en œuvre des AGR financés					SPRPB-2	04000	71600	Travel - DSA	5237	12 034	17 271
Indicateur 3.2: Taux d'accroissement des recettes de bénéficiaires (hommes/femmes) provenant des AGR et microentreprises développés Cible (2016): au moins 15%	Livrable d'activité: 80% des projets d'AGR et microentreprises rurales (hommes et femmes) examinés par les EMF partenaires, financés et mis en œuvre	SA 4.3.2.4: Réaliser l'audit de la gestion des fonds mis à la disposition de CamCCUL					MINEPAT	MINEPAT	PM	PM	0	8 595	8 595
Total activité 4.3.2													
Cible (2017): au moins 25%													
Total Produit 4.3													
4.4. Les institutions locales des zones d'intervention prioritaires disposent de mécanismes opérationnels d'alerte, de régulation et d'information pour mieux répondre aux chocs économiques (pénuries, baisses de revenus, fluctuation de prix, baisse de production)	Activité 4.4.1: Réaliser un état des lieux des dispositifs/mécanismes d'alerte, de régulation et d'information existant pour mieux répondre aux chocs économiques dans l'Extrême Nord	SA 4.4.1.1: Elaborer les TDR de l'étude SA 4.4.1.2: Recruter le consultant SA 4.4.1.3: Réaliser l'état des lieux					MINCOMMERCE	04000	PM	PM	0	0	0
							PNUD	04000	72100	Common Services-Communications	1031	0	1031
							Consultant	04000	71300	Local Consult.- Sht Term-Tech	11510	0	11510
Indicateur 4.1: Nombre de mécanismes répondant	Livrable d'activité: Situation de l'existant en matière de dispositifs/mécanisme d'alerte, de régulation et d'information dans l'EN	SA 4.4.1.4: Réceptionner les livrables de l'étude					MINCOMMERCE	04000	75700	Training, Workshops and Confer	275	0	275

6


PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme					PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE						
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Source de financement		Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL		
		SA 4.5.1.5 : Suivre /communiquer sur l'élaboration des plans communaux d'insertion professionnelle des jeunes						MINEFOP /MINJE C	04000	71600	Travel - DSA	1000	0	1000	
Total activité 4.5.1													23000	0	23000
	Activité 4.5.2 : Organiser un atelier de mobilisation des ressources pour l'opérationnalisation du Plan d'Action National pour l'emploi des Jeunes 2016-2020 (PANEJ)	SA 4.5.2.1.: Elaborer les TDR du consultant (e) chargé(e) d'élaborer la stratégie de mobilisation des ressources						MINEFOP/MINJE C	PM	PM	PM	0	0	0	
		SA 4.5.2.2 : Recruter le (la) consultant(e)						PNUD	04000	72100	Contractual Services - Companies	1031	0	1031	
		SA 4.5.2.3 Réaliser l'atelier de mobilisation des ressources						Consultant	04000	71300	Local Consult.- Sht Term-Tech	5496	0	5496	
	Livrable d'activité : Etat des engagements pris par les partenaires présents à l'atelier	SA 4.5.2.4 : Elaborer l'état des engagements pris						MINEFOP/MINJE C	04000	75700	Training, Workshops and Confer	4212	0	4212	
								MINEFOP/MINJE C	PM	PM	PM	0	0	0	
Total activité 4.5.2													10739	0	10739
Total Produit 4.5													33739	0	33739
	4.6. Le SPRPB II est géré efficacement. Indicateurs: (i) Taux de fonctionnement	SA 4.6.1.: Assurer les salaires des personnels						PNUD	04000	71400	Local consultant	136 774	0	136 774	

Handwritten signature or initials in the top right corner.

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme					PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE				
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Source de financement		Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
de décaissement. 90% Cible: (ii) Rating de l'audit du projet. Cible: Satisfaisant. (iii) Disponibilité des rapports périodiques du projet. Cibles: 02 rapports trimestriels et 01 rapport annuel. (iv) Satisfaction de la Direction Nationale et du PNUD sur la gestion du projet. Cible: Satisfaisant	(Salaire staff, DPC, Charges locatives, Admin fourniture et matériel de bureau, équipement informatique)	SA 4.6.1.2: Assurer les Coûts directs aux projets/DPC					PNUD	04000	61200	Services Contract Individuals	106 306	0	106 306
		SA 4.6.1.3: Assurer les Charges locatives					PNUD	4000	73100	Rental and Maintenance Premises	24 000	0	24 000
		SA 4.6.1.4: Assurer le Carburant & maintenance des véhicules					PNUD	04000	73400	Rental and Maint-Other Office Equipment	2151	0	2151
		SA 6.1.5: Assurer les Fournitures de bureaux					PNUD	04000	72500	Stationary & Other Offices Supplies	1614	0	1614
Total activité 4.6.1											270 845	0	270 845
	Activité 4.6.2 Suivre/évaluer et superviser la mise en œuvre des activités du SPRPB-2	SA 4.6.2.1: Suivre/superviser les résultats par le PNUD					PNUD	PM	PM	PM	0	0	0
		SA 4.6.2.2: Suivre/superviser les résultats par le MINEPAT					MINEPAT	MINEPAT	PM	PM	0	10314	10314
		SA 4.6.2.4: Collecter les données sur les recettes générées par la mise en œuvre des AGR financés					SPRPB-2	04000	71600	Travel - DSA	3265	0	3265
		SA 4.6.2.5: Organiser 02 sessions du Comité de pilotage					SPRPB-2	04000	75700	Training, Workshops and Confer	3500	30 945	34 445
Total activité 4.6.2											6765	0	6765

0


PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
	Activité 4.6.3 Communiquer sur les activités du SPRPB-2	SA 4.6.3.1 : réaliser un reportage sur l'inauguration des CEOCA Batcham, Okola, Pitoa et Kousseri					SPRPB-2	04000	71600	Travel - DSA	1529	0	1529
		SA 4.6.3.2 Produire et diffuser un vidéo reportage sur les réalisations du SPRPB-2					SPRPB-2	04000	72400	Common Services- Communications	344	8 595	8 939
		SA 4.6.3.3 : Confectionner les outils d'information et de promotion du Sous- Programme (plaques de signalisation, plaquettes, dépliants, émissions radio/télé)					MINEPAT	MINEPAT	PM	PM	0	13 753	13 753
		SA 4.6.3.4 : Participer aux foires, conférences et comices					MINEPAT	MINEPAT	PM	PM	0	8 595	8 595
		SA 4.6.3.5: couvrir les frais de Téléphone fixe Camtel					PNUD	04000	72400	Communication and Audio Visual Equipment	753	0	753
		SA 4.6.3.6: Couvrir les frais de Téléphone mobile					PNUD	04000	72400	Communication and Audio Visual Equipment	1721	0	1721
Total activité 4.6.3											4 347	30 945	35 292

PRODUITS	ACTIVITES	SOUS- ACTIVITES	Chronogramme				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE					
			Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Compte	Description du budget	Montant TRAC	Contrepartie	TOTAL
Activité 4.6.4 : Assurer le fonctionnement de la Direction Nationale du SPRPB-2	SA 4.6.4.1 : Payer les indemnités aux personnels du SPRPB- 2 (Superviseurs, Directeur National, membres de l'Unité focale)					MINEPAT	PM	PM	PM	0	37 821	37 821	
						MINEPAT	PM	PM	PM	0	8 595	8 595	
						MINEPAT	PM	PM	PM	0	49 855	49 855	
Total activité 4.6.4									0		96 273	96 273	
Activité 4.6.5 : Assurer le fonctionnement de l'unité de gestion de l'huilerie de Mbouda	SA 4.6.5.1 : Payer le salaire de l'équipe de gestion du projet huilerie, SA 4.6.5.2 : Acheter le mobilier de bureau, équipements et matériels de bureaux					MINEPAT	PM	PM	PM	0	12 034	12 034	
						MINEPAT	PM	PM	PM	0	13 753	13 753	
Total activité 4.6.5											25 787	25 787	
Total Produit 4.6											281 957	476 223	
Total PTA 2016 \$ US (\$ US=581,677 F CFA) au 15/04/2016											460 226	1 491 726	
Coût Total du Projet F CFA											600 000 000	867 702 879	

U
PT
PM